

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES SALARIES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CNCEP

## *L'écart se creuse !*

*Les candidats sortants ont été réélus Serge Huber (Syndicat Unifié) dans le premier collège et Jacques Moreau (CGC) dans le deuxième. Ils ont respectivement pour remplaçants Gérard Commarmond et Didier Teulier. Le Syndicat Unifié demeure le syndicat prééminent de la profession. Avec presque 34 % des voix (tous collèges confondus), il creuse l'écart sur les suivants, Sud et CFDT autour de 17 %.*

Une lecture rapide de ces résultats permet de constater sommairement que :

- Le score du Syndicat Unifié, même en baisse de 4 points par rapport au scrutin de 2000, le place loin devant les autres syndicats du Groupe alors que l'évolution comparée des audiences est altérée par l'apparition d'une organisation syndicale supplémentaire.
- la CFDT est en net recul (elle passe de 31% à 17 %),
- Sud, qui participait pour la première fois à ce scrutin, fait un score honorable (17,65 %),
- Les autres syndicats stagnent ou régressent. La CGC, malgré toute la bienveillance des employeurs, demeure sous la barre des 10 %. L'audience de la CFTC, à nouveau en baisse, est anecdotique (3,81 %).

### Analyse

Au-delà de ces premières constatations, il convient d'apporter quelques commentaires aux chiffres pour en apprécier toute la signification.

Participation : Le premier élément est la faible participation (52 %) en baisse de 7,5 points par rapport à 2000 (59,5 %). Chacun sait qu'une moindre participation désavantage le syndicat majoritaire. L'examen détaillé, entreprise par entreprise, démontre que l'électorat du Syndicat Unifié ne s'est pas suffisamment mobilisé, quand, à l'inverse, Sud a fait « le plein de ses voix ».

Collèges : La composition des deux collèges est largement contestée, en ce sens qu'elle ne répond d'aucun équilibre. Jugez-en : 31.250 électeurs dans le premier et 6.000 dans le second, soit cinq fois moins, alors qu'il y a un seul siège à pourvoir dans chacun des collèges. Rappelons que c'est la CNCEP qui a la main mise sur l'organisation de ces élections et qu'elle a choisi cette construction dans le but évident de favoriser la CGC en réduisant le second collège aux salariés classés de F à I (les collèges avaient été déterminés en 2003 sous l'empire de l'ancienne grille).

D'autres choix étaient possibles : répartition des salariés dans trois collèges (en prévoyant un poste supplémentaire) ou répartition numérique équilibrée des salariés en deux collèges.

### Trois à zéro

Le véritable perdant de ces élections est, de toute évidence, le directoire de la CNCEP en place jusqu'à fin 2003 et principalement Bruno Mettling, qui avait érigé en stratégie l'effondrement du Syndicat Unifié. Zéro pointé Messieurs car ...

.../...

- Non seulement le Syndicat Unifié est là et bien là mais il est plus que jamais le partenaire incontournable.
- Votre second échec est que la CGC a raté le marchepied que vous lui tendiez.
- Enfin, vous avez servi l'installation de Sud, que vous semblez craindre comme la peste.

Et trois à zéro ! C'est le prix payé pour une mauvaise stratégie mais plus encore pour un manque de réalisme et beaucoup de temps perdu dans votre quête improbable, consistant à éviter vos véritables partenaires.

Ensemble à la tâche

Confortés dans notre position de syndicat majoritaire, nous allons poursuivre nos missions sur la voix du dialogue. La tâche est grande. Elle doit être menée avec l'ensemble des salariés du Groupe que nous appelons à la vigilance. Nous ne devons pas exclure que la mobilisation puisse être à l'ordre du jour pour aider à la concrétisation des avancées nécessaires sur les dossiers sensibles (carrière, rémunérations, protection sociale...).

***Nous en appelons aussi à nos partenaires syndicaux qui, dans ce paysage éclaté de la représentation syndicale, doivent opérer des choix. Laisser à penser qu'il y a aujourd'hui, dans notre profession, la place pour sept sensibilités différentes, est un handicap sérieux pour une défense efficace des salariés.***

Le secrétariat national  
Bernard Charrier, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber

#### Dernière minute

Alors que nous leur contestons cette possibilité, les dirigeants du Groupe ont bâti un 1<sup>er</sup> collège ouvert aux candidatures de la CGC, pour tenter d'en faire un syndicat universel (l'universalité serait-elle la marotte de nos dirigeants ?).

Pour servir leurs intérêts :

- ils ont fait front commun en justice avec la CGC, lui permettant de briguer les voix du 1<sup>er</sup> collège, quand cette organisation revendique sa spécificité catégorielle.
- et n'ont pas hésité à passer, de façon plus ou moins appuyée, une consigne électorale à l'encadrement du Groupe en faveur de cette organisation.

Malgré tout cela, et au regard des efforts déployés, le verdict des urnes leur est très cruel puisque leur poulain n'atteint même pas la barre des 10 %. Qu'à cela ne tienne il suffit de maquiller la vérité pour la rendre plus belle !

C'est ce qui est fait dans la communication (ci-contre) annonçant le résultat du scrutin et mise en ligne sur le portail national du Groupe. La méthode, contestable, fait croire à l'internaute pressé que la CGC bénéficie de la meilleure audience. C'est vrai pour le collège des 6.000 cadres mais certainement pas pour celui des 31.250 autres collègues qui ne la créditent que de ... 4,30 % des suffrages.

Sur la même base que les autres syndicats (les deux collèges confondus), son score global plafonne à 9,85 % : c'est un tout autre affichage, moins conforme, à n'en pas douter, aux espoirs que les dirigeants du Groupe plaçaient en elle...

## LES BREVES

### Résultats des élections des représentants des salariés

- 2 avril 2004 -

**Le dépouillement des élections des représentants des salariés au Conseil de Surveillance de la CNCE s'est déroulé les 29 et 30 mars. Sont élus Serge HUBER, représentant du Syndicat Unifié (premier collège) et Jacques MOREAU, représentant du SNE – CGC (second collège).**

**La participation s'établit à 52,21%. Les résultats globaux (les deux collèges confondus) sont les suivants :**

- **Syndicat Unifié** : 33, 34%.
- **SUD** : 17,65 %.
- **CFDT** : 17,05 %.
- **CGT** : 10,18%.
- **FO** : 8,12%.
- **CFTC** : 3,81%.

Dans le second collège, le **SNE-CGC** réalise 36,06%.